



ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27/04/21

Saison 2019 – 2020

réalisée à distance en raison des conditions sanitaires (COVID 19)
et conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2021-255 du 9 mars 2021

Organisation de l'assemblée générale à distance

Le 19/04/21, le Président de l'association, Philippe CREUX, a adressé par courriel à l'ensemble des adhérents :

- Le rapport d'activité pour la saison 2019 / 2020
 - Les comptes de résultats pour la saison 2019 / 2020
 - Le budget prévisionnel pour la saison 2021 / 2022
- Le bulletin de vote avec lequel chaque adhérent était invité à se prononcer pour ou contre ou à s'abstenir sur :
- Le rapport moral du Président de la saison 2019 / 2020
 - Le rapport financier de la Trésorière de la saison 2019 / 2020
 - Le montant de l'adhésion de base à 160 euros pour les nouveaux adhérents applicable pour la saison 2021 / 2022
 - L'élection des membres du Conseil d'administration pour 2 ans.

Le bulletin de vote était à retourner complété avant le 26 avril 2021 sur une adresse mail dédiée.

Le dépôt du bulletin de vote sur cette adresse mail faisait office de signature électronique.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR

- 1- Rapport moral de la saison 2019/2020
- 2-Rapport financier de la saison 2019/2020
- 3-Vote de l'adhésion pour la saison 2021/2022
- 4-Élection des membres du conseil d'administration

Philippe CREUX, Président, a préparé le rapport moral de l'assemblée générale.

Françoise POISOT, Trésorière, a préparé le rapport financier

Laurence EBERLY, secrétaire, a rédigé le rapport de l'assemblée générale en date du 27/04/21

1 - RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019/ 2020

La saison 2019/2020 démarrait sous les meilleurs auspices avec une forte demande de renseignements sur notre site et de nouveaux adhérents. Comme de nombreuses associations, la crise sanitaire a considérablement bouleversé nos activités.

Nos trois professeuses ont œuvré pour assurer la continuité des cours via des séances à distance pendant les 14 semaines de fermeture des installations sportives à la maison des associations.

Pour le reste de l'année, les cours de yoga se sont déroulés sur 13 créneaux horaires avec trois professeuses, soit 12 séances hebdomadaires de Hatha yoga et 1 séance de yoga Nidra.

JOURS	HORAIRES	PROFESSEURS	Nombre d'inscrits
LUNDI	09 h 00 – 10 h 30	Alice JACQUENOD	29
LUNDI	10 h 45 – 12 h 15	Alice JACQUENOD	24
LUNDI	19 h 00 – 20 h 30	Karine FOISSARD	23
MARDI	15 h 00 – 16 h 00	Françoise TWOREK	14
MARDI	17 h 30 – 19 h 00	Françoise TWOREK	25
MARDI	19 h 15 – 20 h 45	Françoise TWOREK	20
MERCREDI	16 H 30 – 18 H 00	Françoise TWOREK	15
MERCREDI	18 H 00 – 19 H 30	Françoise TWOREK	23
JEUDI	14 h 30 – 16h 00	Karine FOISSARD	27
JEUDI	17h 00 – 18h30	Karine FOISSARD	15
JEUDI (yoga nidra)	18h30 – 19h30	Karine FOISSARD	27
VENDREDI	12h 15 – 13h45	Françoise TWOREK	18
VENDREDI	18h 00 – 19h30	Françoise TWOREK	20

Au total, sur 22 semaines d'activité, l'association a proposé 338 séances de yoga soit 507 heures de cours. Nous ajoutons à ce bilan les 50 séances à distances suivies par 50 personnes. Certaines séances ont été mises en ligne régulièrement sur le site de l'association.

Les séances à distance ne correspondent pas aux besoins de tous les adhérents mais elles étaient le seul moyen de pallier à la continuité des cours pour les adhérents qui le souhaitaient.

Le site internet est aussi un moyen de garder le lien avec les adhérents, les connexions sur le site ont doublé en un an.

Trois stages d'une durée de 3 heures ont été organisés sur les thèmes suivants :

- la respiration pour les débutants,
- détente et concentration au yoga,
- énergie et souffle,

Ces stages ont réuni 90 personnes à leur plus grande satisfaction.

Pour être complet sur le bilan de cette saison 2019 / 2020, notre association compte 268 adhérents dont 233 femmes et 35 hommes.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration s'est réuni en juin 2020 pour prendre des décisions sur les conséquences de la crise sanitaire, à savoir sur les conditions de reprise des séances et les tarifs.

Conditions de reprise des séances

Un protocole sanitaire a été établi en concertation avec les professeuses de yoga et les membres du Conseil d'Administration. Il se base sur les directives préfectorales. Nous l'avons adapté avec le soutien du service des sports de la Ville de Vesoul. Les cours ont pu reprendre le 1^{er} septembre 2020 avec le protocole que vous avez tous reçu.

Conditions tarifaires

Une déduction de 40 % a été appliquée sur la cotisation de la saison 2020/2021.

Les tarifs proposés aux adhérents de la saison 2019/2020 pour la saison 2020/2021 sont les suivants :

	Tarifs	Carte avantage jeunes
1 séance de yoga par semaine	96 €	77 €
2 séances de yoga par semaine	132 €	105 €
3 séances de yoga par semaine	168 €	134 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	63 €	50 €
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	114 €	91 €
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	138 €	134€

Le bulletin d'adhésion est de couleur verte.

Pour les nouveaux adhérents, les tarifs restent inchangés et le bulletin d'adhésion est de couleur blanche.

Depuis la rentrée de septembre 2020, un cours pour enfants est proposé, à raison d'une séance le mercredi de 14 h à 15 h. Mme Corinne GIROUD, professeure de yoga pour enfants, a été recrutée. Un contrat de service a été signé pour une année.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au rapport moral qui est approuvé comme suit :

VOTE DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019/ 2020

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
25	0	0	2	27

2 - RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2019/2020

Madame Françoise POISOT a préparé son rapport financier.

Les comptes de résultats de la saison 2019/2020 et le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 sont annexés à ce compte-rendu.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au rapport financier qui est approuvé comme suit :

VOTE DU RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2019/ 2020

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
25	0	0	2	27

3- VOTE DU MONTANT DE L'ADHESION : SAISON 2021 / 2022

Le Conseil d'administration propose que le montant de l'adhésion pour les nouveaux adhérents soit inchangé.

	Tarifs	Carte avantage jeunes
1 séance de yoga par semaine	160€	128€
2 séances de yoga par semaine	220 €	176 €
3 séances de yoga par semaine	280 €	224 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	105 €	84€
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	190 €	152€
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	280 €	224€

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au montant de l'adhésion pour la prochaine saison :

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
25	0	0	2	27

4 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sept membres du conseil d'administration en place sur dix renouvellent leur candidature, à savoir : Jean-Pierre COLNAT, Philippe CREUX, Lucile DURAND, Laurence EBERLY, Dominique PETITPERRIN, Sylvie PECRIX, Françoise POISOT.

Pierre-Henri BARRAIL, Martine BOUCHARD, Marie-Pierre SLEMETT et Anne-Marie TURLIN ont présenté leur candidature.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration :

Pour	Contre	Abstention	Nul	Total
25	0	0	2	27

A la suite d'interrogations de plusieurs adhérents, les membres du nouveau conseil d'administration seront invités à se prononcer, dès la première réunion, sur le montant de l'adhésion à la saison 2021 / 2022 à appliquer aux adhérents de la saison en cours qui renouvelleront leur adhésion.

A Vesoul, le 30 avril 2021

La Secrétaire,
Laurence EBERLY

Le Président,
Philippe CREUX

Pièces jointes :

- Les comptes de résultats de la saison 2019/2020
- Le budget prévisionnel de la saison 2021/2022